

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2020

ENTRAIDE ET SOLIDARITES

ENTRAIDE ET SOLIDARITES

46 avenue Gustave Eiffel

37 100 – TOURS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS****Exercice clos le 31 décembre 2020****A l'assemblée générale de l'association Entraide et Solidarités,****Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Entraide et Solidarités relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note de l'annexe « Faits caractéristiques » qui présente :

- l'impact sur les comptes annuels de la crise sanitaire liée à l'épidémie de la Covid-19,
- les conséquences sur les comptes annuels de la première application des règlements ANC 2018-06, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, et ANC 2019-04, relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation de l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes, qui selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous nous sommes assurés du correct enregistrement des subventions et financements et de leur rattachement à l'exercice concerné, de la conformité des subventions comptabilisées par rapprochement avec les éléments communiqués par les financeurs.

Nous nous sommes assurés que l'annexe mentionne bien les faits marquants et les évolutions d'activité de l'exercice. Nous avons vérifié le caractère approprié de la comptabilisation et de la présentation de ces événements.

Les paragraphes de l'annexe « Faits caractéristiques – Nouveau règlement comptable », « Variation des fonds propres », « Variation des fonds dédiés » exposent les conséquences sur les comptes annuels de la première application des règlements ANC 2018-06, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, et ANC 2019-04, relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif. Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes visées et nous nous sommes assurés de leur correcte application. Plus spécifiquement, nous avons examiné les conséquences des changements de méthodes et présentation et nous nous sommes assurés que l'annexe fournit une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise mutualiste relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

TOURS, le 21 mai 2021

Le commissaire aux comptes
SAS Cabinet MAURICE



Eric MAURICE

Bilan Actif

		31/12/2020		31/12/2019	
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	120 421	70 279	50 143	23 493
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	464 341		464 341	464 341
ACTIF CIRCULANT	Constructions	5 903 922	2 880 523	3 023 398	3 197 386
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	1 022 922	823 968	198 954	236 767
	Autres immobilisations corporelles	2 185 196	1 702 428	482 769	528 289
	Immobilisations corporelles en cours	86 712		86 712	31 973
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1 524		1 524	6 439
	Créances rattachées à des participations				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres titres immobilisés	205 035		205 035	197 520
	Prêts	264 041	3 000	261 041	251 073
	Autres immobilisations financières	40 210		40 210	42 926
	TOTAL (I)	10 294 324	5 480 197	4 814 127	4 980 208
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	6 156		6 156	13 608
	En-cours de production de biens				10 039
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	4 440		4 440	2 841
COMPTES DE REGULARISATION	Avances et Acomptes versés sur commandes	19 528		19 528	14 277
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	585 078	16 191	568 887	580 142
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	717 393		717 393	774 206
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	3 679 153		3 679 153	2 503 569
	Charges constatées d'avance	10 163		10 163	18 522
	TOTAL (II)	5 021 909	16 191	5 005 719	3 917 205
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	15 316 234	5 496 388	9 819 846	8 897 412
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an				296 709	292 747

Bilan Passif

		31/12/2020	31/12/2019
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	1 139 620	1 687 189
	Fonds propres complémentaires	430 833	423 927
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		6 906
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	494 358	474 390
	Autres		
	Report à nouveau	477 636	(599 861)
	Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs	154 266	293 142
	Excédent ou déficit de l'exercice	344 358	391 053
	Total des fonds propres (situation nette)	3 041 071	2 676 746
Fonds reportés et dédiés	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	398 836	329 667
	Provisions réglementées	2 251 458	2 249 290
	Total des autres fonds propres	2 650 294	2 578 957
	Total des fonds propres	5 691 365	5 255 703
	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	563 345	305 133
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	19 305	
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Fonds dédiés sur concours publics		
Provisions	Total des fonds reportés et dédiés	582 650	305 133
	Provisions pour risques	51 459	81 257
	Provisions pour charges	457 890	436 246
	Total des provisions	509 349	517 503
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 102 061	1 217 817
	Emprunts et dettes financières divers	23 507	20 914
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	22 503	20 071
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	327 201	317 138
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	1 354 845	1 110 760
DETTES DIVERSES	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 674	55 628
	Autres dettes	175 903	76 747
	Produits constatés d'avance	28 787	
	Total des dettes	3 036 482	2 819 074
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	9 819 846	8 897 412
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	344 357,82	391 053,07
	(1) Dont à moins d'un an	2 021 761	1 698 180
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Présentation

Compte de Résultat

1/2

PRODUITS D'EXPLOITATION

	31/12/2020	31/12/2019
	12 mois	12 mois
Cotisations	5 000	5 180
Vente de biens et services		
Ventes de biens	(4 299)	13 180
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	1 186 583	1 509 377
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	13 072 364	11 644 500
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	28 437	82 875
Mécénats	61 479	46 712
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	302 975	198 787
Utilisations des fonds dédiés	191 681	215 955
Autres produits	30 586	168 635
Total des produits d'exploitation	14 874 807	13 885 199

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises	26 035	28 351
Variation de stock	5 853	(6 289)
Achats de matières et autres approvisionnements	425 635	605 315
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	3 751 393	2 965 910
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	590 515	569 364
Salaires et traitements	6 242 691	6 221 663
Charges sociales	1 990 647	1 856 390
Dotation aux amortissements et dépréciations	469 678	471 155
Dotation aux provisions	96 091	78 513
Reports en fonds dédiés	440 746	187 838
Autres charges	510 315	556 350
Total des charges d'exploitation	14 549 598	13 534 560
RESULTAT D'EXPLOITATION	325 209	350 639

Compte de Résultat

2/2

	31/12/2020	31/12/2019
RESULTAT D'EXPLOITATION	325 209	350 639
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	240	
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	6 805	5 489
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	7 044	5 489
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	18 285	18 134
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	18 285	18 134
RESULTAT FINANCIER	(11 241)	(12 645)
RESULTAT COURANT avant impôts	313 968	337 994
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	8 938	21 942
Sur opérations en capital	40 328	66 535
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels	49 266	88 477
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	12 318	18 458
Sur opérations en capital	4 390	13 296
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 168	2 353
Total des charges exceptionnelles	18 876	34 107
RESULTAT EXCEPTIONNEL	30 390	54 370
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		1 311
TOTAL DES PRODUITS	14 931 117	13 979 166
TOTAL DES CHARGES	14 586 759	13 588 113
EXCEDENT ou DEFICIT	344 358	391 053
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		8 752
Prestations en nature	7 200	7 493
Bénévolat	125 882	218 905
TOTAL	133 082	235 150
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	7 200	15 952
Prestations		293
Personnel bénévole	125 882	218 905
TOTAL	133 082	235 150

Présentation

Annexe Comptable

INTRODUCTION

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **9 819 846** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **14 931 117** euros et un total **charges** de **14 586 759** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **344 358** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020**.

Il a une durée de **12** mois.

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L' Association ENTRAIDE ET SOLIDARITES a pour objet social :

- d'accueillir toute personne en situation précaire,
- d'accompagner les personnes sous-main de justice dont les détenus et accueillir leurs familles notamment à la "Petite Maison",
- d'accompagner, héberger, former les personnes en favorisant l'accès à l'autonomie,
- de comprendre et faire comprendre l'exclusion, conduire des actions de prévention pour s'attaquer à ses causes,
- de développer un réseau solidaire pour s'efforcer de répondre à toutes les situations de précarité.

Elle se dote de tous les moyens nécessaires à la réalisation de son objet notamment des moyens humains : bénévoles et salariés. Dans le cadre de ses activités d'insertion économique, elle peut fournir des services et vendre des produits.

Description des activités / missions de l'association			
Activités / Missions	Description (nature et périmètre)	Moyens mis en œuvre	Ressources / Financement
Centre d'hébergement et de réinsertion sociale	Accompagnement personnalisé des personnes ou familles connaissant de graves difficultés en vue de les aider à recouvrer une autonomie personnelle et sociale	Moyens humains et financiers	Dotation globale CPOM

Annexe Comptable

Lits accueil médicalisés	Accueil des personnes majeures sans domicile fixe, quelle que soit leur situation administrative, atteintes de pathologies lourdes et chroniques, irréversibles, séquellaires ou handicapantes, de pronostic plus ou moins sombre, pouvant engendrer une perte d'autonomie et ne pouvant être prises en charge dans d'autres structures.	Moyens humains et financiers	Dotation globale
Lits Halte Soins Santé	Accueil temporaire des personnes majeures sans domicile fixe, quelle que soit leur situation administrative, ne pouvant être prises en charge par d'autres structures, dont la pathologie ou l'état général, somatique ou psychique, ne nécessite pas une prise en charge hospitalière ou médico-sociale spécialisée mais est incompatible avec la vie à la rue	Moyens financiers et humains	Dotation globale
Insertion par l'activité économique	Permettre aux personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, précarité) de bénéficier d'un accompagnement renforcé qui doit faciliter leur insertion sociale et professionnelle par le biais de contrats de travail spécifiques	Moyens humains et financiers	Chiffre d'affaires, aides aux postes
Mineurs non accompagnés	Accompagnement des mineurs non accompagnés dit "mineurs isolés étrangers"	Moyens humains et financiers	Prix de journée
Urgence sociale	Gestion de divers dispositifs confiés par la DDCS pour venir en aide aux personnes en situation de détresse sociale (115/SIAO, BOP 177, BOP 303, BOP 104,...)	Moyens humains et financiers	Subventions et dotation globale CPOM (115/SIAO)

Annexe Comptable

Formation	Formation de demandeurs d'emploi, jeunes de plus de 16 ans sortis du système scolaire, personnes étrangères maîtrisant pas ou peu le français, salariés des chantiers d'insertion et résidents hébergés par l'entraide	Moyens humains et financiers	Prise en charge par des financements publics
Route 37	Plateforme accompagnant les personnes réfugiés dans leur insertion professionnelle en Indre et Loire	Moyens humains et financiers	Subventions

FAITS CARACTERISTIQUES

COVID :

L'association a été impactée par la crise sanitaire du Coronavirus sur l'exercice 2020 :

- Baisse du chiffre d'affaires des chantiers d'insertion de 222 k€
- Baisse de 11.90 ETP employé dans le cadre des contrats d'insertion
- Attribution d'une prime Covid aux salariés pour 134 k€

L'association a bénéficié des mesures suivantes :

- Attribution d'une aide par le Fonds de développement de l'inclusion pour 92 k€ ;
- Attribution d'une subvention pour la prime Covid pour 63 k€
- Hausse des subventions versées sur les dispositifs d'urgence social de 658 k€
- Recours au dispositif d'activité partielle à hauteur de 17 794 heures indemnisées (154 k€ dont 148 k€ prises en charge par l'Etat)

Les comptes ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation.

NOUVEAU REGLEMENT COMPTABLE :

A compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2020, un nouveau Règlement comptable est applicable à l'association. Celui-ci a entraîné des reclassements comptables au bilan et au compte de résultat, dont les impacts sont les suivants :

Impacts sur le bilan passif :

- Variation des fonds propres : certaines variations sont liées à des reclassements de comptes - Ces variations sont détaillées dans le paragraphe sur les fonds propres ci-après ;
- Subventions d'investissement attribuées par des organismes privés : celle-ci ont été reclassées en fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes pour un montant brut de 68 979 € et un montant repris au résultat de 40 527 €.

Annexe Comptable

Impacts sur le compte de résultat :

- Les aides reçues par la CAF (APL et ALS) qui étaient en ventes et prestations de services en 2019 sont désormais en concours publics et subventions d'exploitation:

Montant 2019 : 312 k€

Montant 2020 : 435 k€

- La facturation des Visas Formations à la Région qui étaient en concours publics et subventions d'exploitation en 2019 sont désormais en ventes et prestations de services :

Montant 2019 : 212 k€

Montant 2020 : 183 k€

- Les comptes "Report en fonds dédiés et utilisation des fonds dédiés" sont respectivement inscrits en charges et produits d'exploitation alors qu'ils apparaissaient précédemment au pied du compte de résultat.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l' Association ENTRAIDE ET SOLIDARITES ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable Général et en particulier les Règlements du Comité de la Réglementation comptable rappelées ci-dessous :

- Règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels ;
- Règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et le n°2020-08 qui est venu le compléter ;
- Règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2019-04 du 8 novembre 2019 relatif aux comptes annuels des établissements et services privés sociaux et médico-sociaux.

Les méthodes comptables retenues ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre à l'exception des incidences de la première application des règlements précités
- Indépendance des exercices

Annexe Comptable

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

En référence aux articles R.314-81 et 314-96 du CASF, le compte de provisions réglementées intitulé "Réserves de plus value nettes d'actifs immobilisés" constate les plus ou moins values sur les cessions d'éléments d'actifs cédés.

1- Valeurs immobilisées :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement a été calculé sur la durée probable d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle.

Les amortissements sont comptabilisés en mode linéaire

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

- Logiciel : 3 ans
- Construction : 10 à 50 ans
- Agencement des constructions : 5 à 20 ans
- Installations techniques : 4 à 10 ans
- Matériel et outillage : 3 à 10 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans
- Matériel de transport : 4 à 5 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 3 à 10 ans

Les subventions d'investissement sont reprises au résultat au même rythme que l'amortissement des biens financés.

Annexe Comptable

2 - Immobilisations financières :

La valeur des immobilisations financières est constituée par le coût d'achats hors frais accessoires, directement imputable à l'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée par le montant de la différence.

La valeur d'inventaire est appréciée sur la base des critères tels que la valeur de la quote-part dans l'actif net.

3 - Stocks et en-cours

Les matières et marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les produits et en-cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Ces éléments ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de la clôture de l'exercice.

4 - Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

5 - Valeurs mobilières de placement

Les titres cotés ou non cotés sont comptabilisés au prix d'achat.

Les dépréciations apparaissent éventuellement sur certains titres et elles ont été constatées sous forme de provision.

6 - Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

7 - Achats

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les charges d'achat

Annexe Comptable

mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

8 - Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

9 - Neutralisation des opérations internes

Sur l'exercice, les comptes clos au 31 décembre 2020, les prestations internes ont été neutralisées par le compte de charge correspondant. Le montant total neutralisé s'élève à 1 436 537 €

10 - Effectifs moyens

L'effectif moyen de l'association au 31 décembre 2020 se décompose comme suit :

- Salariés permanents : 176.14
- Salariés insertion : 70.92

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE DES COMPTES

Nous ne constatons pas d'événements postérieurs à la clôture significatifs à mentionner en annexe.

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation d'un nouvel état d'urgence sanitaire qui s'étend pour le moment jusqu'au 1^{er} juin 2021 dans le cadre de la loi n°2021-160 du 15 février 2021 n'a pas d'impact négatif significatif sur les comptes de l'association après le 1^{er} janvier 2021.

PROVISIONS

Provision pour dépréciation

Le montant des provisions pour dépréciation comptabilisées au 31 décembre 2020 s'élèvent à 16 191 Euros.

Ces provisions correspondent au risque d'impayés des créances usagers à la clôture des comptes.

Provision pour litiges

Le montant des provisions pour litiges comptabilisées au 31 décembre 2020 s'élèvent à 51 459

Annexe Comptable

Euros.

Les reprises de provisions de l'exercice s'élèvent à 36 636 Euros. Elles comprennent des litiges prud'homaux dénoués au cours de l'exercice 2020.

Provision pour indemnités de fin de carrière IFC

La provision est calculée en retenant la totalité des salariés de l'association en CDI au 31 décembre 2020.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- CCN : Centre d'Hébergement et de réadaptation sociale
- Augmentation moyenne des salaires : 1 %
- Inflation moyenne : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Turn-over : 5% constant
- Table de mortalité : TG 05.

Le montant de la provision IFC au 31 décembre 2020 s'élève à 457 890 Euros.

REMUNERATION DES 3 OU 5 PLUS HAUT SALAIRES

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

CONCOURS PUBLICS & SUBVENTIONS OCTROYEES

Montants des concours publics & subventions octroyées sur l'exercice

Informations sur les concours publics et subventions octroyés dans l'exercice			
Intitulé	Nature	Catégories d'autorités administratives	Montant (en K€)
LHSS	Concours publics	ARS	394
LAM	Concours publics	ARS	1 145
CHRS	Concours publics	DDCS	3 089
AIDES AUX POSTES	Concours publics	DIRECCTE	1 288
AIDES AUX POSTES-CPLT	Concours publics	CONSEIL DEPARTEMENTAL	236

Annexe Comptable

MNA	Concours publics	CONSEIL DEPARTEMENTAL	1 191
AIDES AU LOGEMENT	Concours publics	CAF	435
SIAO-CD	Subvention exploitation	CONSEIL DEPARTEMENTAL	95
ASE-EPICERIE-ROUTE 37	Subvention exploitation	CONSEIL DEPARTEMENTAL	54
IAE	Subvention exploitation	CONSEIL DEPARTEMENTAL	278
ILLETRISME-CD	Subvention exploitation	CONSEIL DEPARTEMENTAL	75
AUTRES SUBV.DDSC	Subvention exploitation	DDCS	217
SEVE	Subvention exploitation	FNARS	25
AUTRES SUBV. CAF	Subvention exploitation	CAF	10
AUTRES SUBV. PREF	Subvention exploitation	PREFECTURE	37
AUTRES SUBV.REGION	Subvention exploitation	REGION	22
SPIP	Subvention exploitation	MINISTERE JUSTICE	52
AVDL	Subvention exploitation	DDCS	159
LUTTE CONTRE EXCLUSION	Subvention exploitation	DDCS	696
DOLBEAU	Subvention exploitation	DDCS	731
BOP 177	Subvention exploitation	DDCS	1 372
BOP 303	Subvention exploitation	DDCS	340
BOP 104	Subvention exploitation	DDCS	191
BOP 135	Subvention exploitation	DDCS	70
RAISO	Subvention exploitation	PREFECTURE	53
ALT	Subvention exploitation	DDCS	179
ILLETRISME-FSE	Subvention exploitation	FSE	116
INSERTION POUR L'EMPLOI-FSE	Subvention exploitation	FSE	62
DIVERS - COLLECTIVITES	Subvention exploitation	COLLECTIVITES TERRITORIALES	134
ROUTE 37	Subvention exploitation	DIVERS FINANCEURS	301
FDI REBOND	Subvention exploitation	MINISTERE TRAVAIL	16
AUTRES SUBV.FAS	Subvention exploitation	FAS	10
AIDE ISOLATION SIEGE	Subvention investissement	REGION	117
AIDE MATERIEL INFORMATIQUE	Subvention investissement	Délégation droit des femmes	3
AIDE VEHICULE ELECTRIQUE	Subvention investissement	FDI	13

Annexe Comptable

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Le bénévolat et les prestations en nature comptabilisés correspondent à :

- Bénévolat : temps passé par les bénévoles au profit de l'association valorisé au SMIC (+charges à 40 %) : 125 882 €
- Prestations en nature : mise à disposition locaux épicerie : 7 200 €
- Dons en nature : il n'y a pas eu de dons en nature dont a bénéficié l'association et qui ont été valorisés par les donateurs

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE :

Charges diverses d'exploitation : 10 162,80 €

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE :

Produits divers d'exploitation : 28 787 €

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Garanties données sur emprunts :

Prêt de 550 000 €, capital restant dû au 31/12/2020 : 446 812 €

Privilège du prêteur de deniers, rang 1 sans pacte commissaire à hauteur de 140 000 € + 345 000 €

Garanties reçues sur emprunts :

Prêt de 382 000 €, capital restant dû au 31/12/2020 : 117 990 €

Garanti auprès de l'établissement de crédit par la ville de Tours

Annexe Comptable

Prêt de 491 000 €, capital restant dû au 31/12/2020 : 395 560 €

Caution de la Compagnie Européenne de Garantie et Caution

LEGS ET DONATIONS

Par courrier en date du 25 septembre 2020, Maître Navalon, notaire à Marly Le Roi, a indiqué qu'elle était en charge d'une succession où la défunte avait désigné l'association comme légataire universel.

A la date d'arrêté des comptes, aucune information financière n'était disponible au sujet de ce legs.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 31/12/20
			Augmentations Réévaluations	Acquisitions	Diminutions Virent p.à p. Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Donations temporaires d'usufruit					
	Autres	82 225		38 196		120 421
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	82 225		38 196		120 421
CORPORELLES	Terrains	464 341				464 341
	Constructions sur sol propre	1 530 949				1 530 949
	sur sol d'autrui	1 257 859				1 257 859
	instal. agencé aménagement	3 100 063		15 051		3 115 114
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 010 049		35 090	22 218	1 022 922
	Instal., agencement, aménagement divers	315 698		19 346		335 044
	Matériel de transport	926 007		73 337	52 881	946 463
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	819 303		60 618		879 921
	Emballages récupérables et divers	23 768				23 768
	Immobilisations corporelles en cours	31 973		92 935	38 196	86 712
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 480 011		296 377	38 196	9 663 093
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	6 439			4 915	1 524
	Autres titres immobilisés	197 520		2 600	(4 915)	205 035
	Prêts et autres immobilisations financières	296 999		29 402	22 151	304 250
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	500 959		32 002	22 151	510 810
	TOTAL	10 063 195		366 575	38 196	10 294 324

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	58 733	11 546		70 279
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	58 733	11 546		70 279
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	348 155	57 061		405 216
	sur sol d'autrui	1 257 859			1 257 859
	instal. agencement aménagement	1 085 471	131 977		1 217 448
	Instal technique, matériel outillage industriels	773 282	70 271	19 586	823 968
	Autres instal., agencement, aménagement divers	195 342	21 679		217 021
	Matériel de transport	750 391	77 904	52 881	775 414
	Matériel de bureau, mobilier	587 859	98 996		686 855
	Emballages récupérables et divers	22 895	243		23 138
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 021 255	458 131	72 467	5 406 919
	TOTAL	5 079 988	469 677	72 467	5 477 197

Provisions

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour amortissements dérogatoires				
Provisions fiscales pour prêts d'installation				
Provisions autres	2 249 290	2 168		2 251 458
PROVISIONS REGLEMENTEES	2 249 290	2 168		2 251 458
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Pour litiges				
Pour garanties données aux clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations similaires	436 246	73 337	51 693	457 890
Pour impôts				
Pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	81 257	6 838	36 636	51 459
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	517 503	80 175	88 329	509 349
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
Sur immobilisations				
{ incorporelles				
{ corporelles				
{ legs ou donations				
{ des titres mis en équivalence				
{ titres de participation				
{ autres immo. financières	3 000			3 000
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients, usagers	12 229	15 916	11 954	16 191
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	15 229	15 916	11 954	19 191
TOTAL GENERAL	2 782 021	98 259	100 283	2 779 998
Dont dotations et reprises				
{ - d'exploitation		96 091	100 283	
{ - financières				
{ - exceptionnelles		2 168		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

	31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	264 041		264 041
Autres immobilisations financières	40 210		40 210
Clients, usagers douteux ou litigieux	296 709		296 709
Autres créances clients, usagers	288 369	288 369	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	937	937	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers	643 728	643 728	
Confédération, fédération, union, entités affiliées			
Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers	72 727	72 727	
Charges constatées d'avance	10 163	10 163	
TOTAL DES CREANCES	1 616 883	1 015 924	600 959
Prêts accordés en cours d'exercice	27 224		
Remboursements obtenus en cours d'exercice	17 257		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

	31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	1 102 061	109 844	355 739	636 478
Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	23 507	23 507		
Emprunts et dettes financières divers	327 201	327 201		
Fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	480 116	480 116		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	506 056	506 056		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	368 673	368 673		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 674	1 674		
Confédération, fédération, union, entités affiliées				
Autres dettes	175 903	175 903		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	28 787	28 787		
TOTAL DES DETTES	3 013 978	2 021 761	355 739	636 478
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	115 463			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Présentation

Variation des Fonds Propres

	Solde au 31/12/2019	Affectation résultat N-1	Transfert lié au nouveau règlement comptable	Augmentation	Diminution	Solde au 31/12/2020
Fonds propres sans droit de reprise	1 687 189		- 547 569			1 139 620
Fonds propres complémentaires	423 927		6 906			430 833
Fonds propres avec droit de reprise	6 906		- 6 906			-
Ecarts de réévaluation						-
Réserves statutaires						-
Réserves pour projet de l'entité	474 390			27 224	7 257	494 358
Autres réserves						-
Report à nouveau	- 599 861	71 769	1 005 728			477 636
Report à nouveau sous ctrl de tiers financeurs	293 142	319 284	- 458 159			154 266
Excédent ou déficit de l'exercice	391 053	- 391 053		344 358		344 358
Situation nette	2 676 746	0	0	371 582	7 257	3 041 071
Fonds propres consommables						
Subventions d'investissement	329 667			133 169	64 000	398 836
Provisions réglementées	2 249 290			2 168		2 251 458
TOTAL	5 255 703	0	0	506 919	71 257	5 691 365

Transferts de comptes liés au nouveau règlement comptable :

- Subvention d'équipement non amortissable (547 569 €) transféré des fonds propres sans droit de reprise vers un compte de report à nouveau
- Report à nouveau des activités du pôle santé (61 043 €) transféré des report à nouveau vers un compte de report à nouveau sous contrôle des tiers financeurs ;
- Dépenses refusées ou non opposables aux financeurs (217 156 €) transférées des report à nouveau vers des comptes de report à nouveau sous contrôle des tiers financeurs ;
- Autres report à nouveau liées à des activités sous gestion contrôlée (179 960 €) transférés des report à nouveau vers des comptes de report à nouveau sous contrôle des tiers financeurs ;

Variation des Fonds dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2019	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2020
			Montant global	dont remboursements		
Subventions d'exploitation	305 133	440 746	182 534	-	-	563 345
Visas	19 980		19 980			-
CAP ASSO	24 000		12 000			12 000
SPIP Placements Extérieurs	27 521		27 521			-
Plan Pauvreté	8 970		8 970			-
Formations BOP 104	41 437		41 437			-
Formations SEVE IAE	29 430		29 430			-
Taxi Femmes Victimes	1 500		1 500			-
SAS 18-25 ans	31 000		31 000			-
Analyse des Pratiques dans les Equipes	4 000		4 000			-
Maraîchage		15 620				15 620
MOUS Grands Exclus		40 000				40 000
Coordinateur SIAO		30 000				30 000
Médiation Scolaire		33 308				33 308
Site Internet SIAO		6 000				6 000
BQ TER Interprète		10 000				10 000
BQ TER Soutien Psycho		16 280				16 280
RTE 37 BQ Territoire Emploi		2 472				2 472
RTE 37 BQ Territoire RAR		951				951
Dt des Femmes Taxis		1 445				1 445
Permis Plan Pauvreté		4 000				4 000
Form Langue Demandeur Asile		5 000				5 000
Mobilité		5 367				5 367
Mobilité Part MOB 37		20 000				20 000
LAM		8 000				8 000
LHSS		8 000				8 000
HOTEL		72 898				72 898
Tickets Services		10 849				10 849
Plan Grand Froid Racault		37 625				37 625
Chinon Mobilité		8 970				8 970
IML RAR - 8 mesures/44		15 630				15 630
RTE 37 Restauration		25 000				25 000
CAF Paniers Garnis		9 999				9 999
Suivi auteurs violence conjugale		53 333				53 333
CNR ARS pour Lits Accueil Mdéicalisés	117 295		6 696			110 598
Contributions Financières d'autres org.	-	68 979	49 674	-	-	19 305
Véhicules Chinon		13 757	13 594			162

Variation des Fonds dédiés

Andes Epicerie		1 470	653		817
Orange Maison Digital		15 253	10 273		4 980
Vélos électriques		5 000	4 917		83
Plateforme numérique		3 000	2 986		14
MACIF Véhicules PAS		5 000	3 625		1 375
Fondation France Ordinaire		8 000	7 773		227
Chariot Elevateur Sillon		9 000	3 659		5 341
Vélo Cargo		1 500	688		813
Tracteur Kubota		5 000	1 006		3 995
Fondation CE Tableaux Num		2 000	500		1 500
TOTAL	305 133				582 650